

Gouvernance de l'Expertise Culturelle: Les 6 jalons d'EURO-EXPERT

L'expertise culturelle consiste dans le savoir spécifique des experts spécialisés dans le domaine des droits et des cultures et qui sont appelés à ce titre à donner les éléments nécessaires à l'établissement d'une décision qu'il s'agisse d'un règlement judiciaire ou extrajudiciaire ou bien encore de la revendication d'un droit. L'expertise culturelle doit être indépendante et neutre : les experts ne doivent pas prendre parti, de façon explicite ni même implicite, en faveur d'un résultat juridique particulier mais ils peuvent défendre de façon critique leurs opinions d'experts.

Qui sont les experts culturels et que font-ils?

Les experts culturels sont capables de contextualiser les faits de la cause, d'expliquer les comportements, les coutumes, les traditions et les pratiques locales. Ils favorisent le dialogue entre les disciplines, les aires géographiques et les groupes sociaux dans des sociétés hétérogènes et ils aident les minorités à être entendues dans des contextes souvent caractérisés par des inégalités structurelles. Les experts culturels donnent aux juridictions des éléments leur permettant une prise de décision plus équilibrée.

L'éthique de l'expertise culturelle

Les experts culturels doivent être conscients des risques que représentent l'essentialisation des cultures et la stigmatisation des communautés vulnérables. Ces risques doivent être réduits grâce à un positionnement éthique solide des experts culturels. Le principe fondamental pour les spécialistes des sciences sociales est celui du « ne pas nuire » et l'engagement en faveur des groupes vulnérables, des minorités et des Premières Nations/Peuples Autochtones/Aborigènes, à travers le service rendu à ces communautés. Les experts culturels travaillent pour les juridictions mais dans une position d'indépendance

EURO-EXPERT (ERC financé par un Consolidator grant 681814) a développé la feuille de route de l'expertise culturelle à partir de **six jalons** identifiables par l'acronyme **SAMIDN** :

Sensibilisation à l'expertise culturelle et aux experts culturels

Accès aux experts

Mise en application et innovation des dispositifs existant pour la désignation des experts

Intégrité des experts et déontologie de l'expertise culturelle

Développement des compétences de l'expertise culturelle

Numérisation pour un partage du savoir sur l'expertise culturelle

Ressources sur l'expertise culturelle:

[EURO-EXPERT in-court and out-of-court maps](#)

[CULTEXP](#): la première base de données inter-juridictionnelle et plurilingue sur l'expertise culturelle

[K-EXP](#): inscription en ligne d'experts et évaluation du rapport d'expertise
Politique à long terme de l'expertise culturelle



Autrices:
Noora Arajärvi
Livia Holden

